

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

La STB publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2023

EN DINARS

Arrêté au 30/06/20223	DU 01/04/2023 AU 30/06/2023	DU 01/04/2022 AU 30/06/2022	AU 30/06/2023	AU 30/06/2022	VAR%	AU 31/12/2022
1- Produits d'exploitation bancaires	369 418 044	304 360 399	721 404 459	589 018 636	22,48%	1 283 281 930
- Intérêts	264 424 064	211 519 011	534 022 557	428 362 475	24,67%	950 391 186
- Commissions en produits	33 400 261	37 747 073	66 213 408	67 954 167	-2,56%	137 777 848
- Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	71 593 719	55 094 315	121 168 494	92 701 994	30,71%	195 112 896
2- Charges d'exploitation bancaires	192 263 982	136 675 745	374 065 823	263 196 562	42,12%	593 853 620
- Intérêts encourus	189 471 967	134 506 500	369 176 414	259 509 786	42,26%	584 296 700
- Commissions encourues	2 792 015	2 169 245	4 889 409	3 686 776	32,62%	9 556 920
3- Produit net bancaire	177 154 062	167 684 655	347 338 637	325 822 073	6,60%	689 428 310
4- Autres produits d'exploitation	2 201 905	1 943 714	4 695 539	3 847 020	22,06%	8 245 494
5- Charges opératoires	90 194 094	83 739 646	165 739 369	153 365 144	8,07%	293 876 377
- Frais de personnel	66 015 060	60 030 742	115 885 702	105 487 179	9,86%	194 968 437
- Charges générales d'exploitation	24 179 034	23 708 904	49 853 667	47 877 965	4,13%	98 907 940
6- Structure du portefeuille			2 513 244 804	1 895 092 441	32,62%	2 362 185 379
- Portefeuille-titres commercial (*)			907 046 881	591 936 072	53,23%	906 581 950
- Portefeuille-titres d'investissement			1 606 197 923	1 303 156 369	23,25%	1 455 603 429
7- Encours des crédits (1)			10 680 760 216	10 373 746 599	2,96%	10 860 413 690
8- Encours des dépôts , dont			9 656 977 646	9 256 795 057	4,32%	9 863 201 900
- Dépôts à vue			3 648 387 829	3 669 147 534	-0,57%	3 699 345 046
- Dépôts d'épargne			4 031 695 454	3 680 004 189	9,56%	3 870 737 997
9- Emprunts et ressources spéciales			625 156 952	579 618 510	7,86%	631 433 493
10- Capitaux propres (2)(*)			1 255 958 815	1 203 571 785	4,35%	1 203 281 876

* les données au 30/06/2022 ont été retravaillées pour les besoins de comparabilité

(1) les crédits sont présentés en encours nets des agios réservés et des provisions à l'exception de la dotation aux provisions du 2ème trimestre 2023.

(2) les capitaux propres sont présentés hors résultat net de la période .

**BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE
TRIMESTIELS ARRETES AU 30/06/2023**

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 juin 2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan « Agios réservés ».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

2.2. Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille d'investissement est composé de :

- Titres de participation : Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les plus-values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.

Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.

- Titres d'investissement : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.

Les revenus des titres à revenus fixes sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixes est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelée selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- Titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois
- Titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts.

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

2.4. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel des billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération.

Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné. Les comptes de bilan libellé en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan « Ecart de conversion ».

FAITS SAILLANTS AU 30 JUIN 2023

A fin juin 2023, les indicateurs d'activité et de performance de la Société Tunisienne de Banque ont évolué comme suit :

- 1) Les dépôts de la clientèle** ont enregistré une progression de 400,2 millions de dinars ou 4.32% entre juin 2022 et juin 2023 pour s'établir à 9.657,0 millions de dinars provenant des variations différenciées suivantes :
 - Dépôts à vue : - 20,8 millions de dinars ou - 0.57% pour s'établir à 3.648,4 millions de dinars et représenter 37.78% de l'ensemble des dépôts à fin juin 2023 contre 3.669,1 millions de dinars à fin juin 2022.
 - Dépôts d'épargne : + 351,7 millions de dinars ou 9.56% pour atteindre 4.031,7 millions de dinars ou une part de 41.75 % contre 3.680,0 millions de dinars une année auparavant.
 - Dépôts à terme : + 78,6 millions de dinars ou 5,01% qui se sont établis à 1.646,5 millions de dinars et ont représenté une part de 17.05 % à fin juin 2023 (1.568,0 millions de dinars en juin 2022).
- 2) Les ressources d'emprunt** se sont élevées à 625,2 millions de dinars à fin juin 2023, en progression de 45,5 millions de dinars ou 7.86% par rapport à leur niveau à fin juin 2022 (579,6 millions de dinars) :
 - Emprunts obligataires et privés : - 25,8 millions de dinars ou - 7.29%
 - Ressources spéciales : + 71,3 millions de dinars ou 31.57%
- 3) Les crédits nets à la clientèle (hors la dotation aux provisions relative au deuxième trimestre 2023)** ont progressé de 307,0 millions de dinars ou 2.96% pour s'établir à 10.680,8 millions de dinars au terme du deuxième trimestre 2023 contre 10.373,7 millions de dinars une année auparavant.
- 4) Le portefeuille titres commercial** a atteint un encours de 907,0 millions de dinars, soit un accroissement de 315,1 millions de dinars ou 53.23% par rapport à son niveau enregistré à fin juin 2022 (591,9 millions de dinars).

- 5) **Le portefeuille titres d'investissement** a enregistré une hausse de 303,0 millions de dinars ou 23.25 % pour s'établir à 1.606,2 millions de dinars à fin juin 2023.
- 6) **Le produit net bancaire** s'est amélioré de 21,5 millions de dinars ou 6.60% comparativement à fin juin 2022 pour se situer à 347,3 MD. Cette situation résulte de l'effet de :
- **La hausse des Produits d'exploitation bancaire** de 132,4 millions de dinars ou 22.48 % pour s'établir à 721,4 millions de dinars à fin juin 2023.
 - **La hausse des Charges d'exploitation bancaire** de 110,9 millions de dinars ou 42.12%, lesquelles se sont établies à 374,1 millions de dinars à fin juin 2023 contre 263,2 millions de dinars au terme du deuxième trimestre 2022.
- 7) **Les charges opératoires** ont augmenté de 12,4 millions de dinars ou 8.07% et se sont établies à 165,7 millions de dinars à fin juin 2023.
- 8) **Le coefficient d'exploitation** s'est situé à 47.72 % au terme du deuxième trimestre 2023 contre 47.07% une année auparavant.

... LA BANQUE